Image not found or type unknown

Xxxxxx.com litige documents de voyage

Par **GELARD Xavier**, le **21/02/2017** à **13:14**

Bonjour,
J'ai reservé un séjour sur le site xxxxxx.com avec une option payante concernant le choix des horaires de vols.
Ces informations d'après les CGV sont données à titre indicatif bien que l'option soit payante.
Le solde du voyage a été payé il y a maintenant 1 mois.
Je reclame aujourd'hui mon dossier de voyage conformément à l'article R211-6 du code du tourisme dont voici l'extrait "10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;"
xxxxxx refuse de me transmettre les documents de voyage et de me confirmer les horaires de vols afin de realiser mon pré-acheminement.
Comment puis je proceder afin d'obtenir ces documents le plus rapidement possible?
Merci.

Merci de respecter les conditions générales d'utilisation du forum !
[citation]Il est formellement interdit d'incriminer des sociétés ou des personnes physiques sur ce site. L'utilisateur veillera donc à utiliser des termes génériques pour exposer son éventuel litige ou apporter sa contribution (exemples de termes génériques : magasin, voisin, garage, entreprise etc.). [/citation]

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés